



Musée de la Résistance nationale
88, avenue Marx Dormoy
94500 Champigny-sur-Marne

Juin 2020

Musée de la Résistance nationale (MRN)
Travaux de conservation curative de textiles
Appel d'offre

Type d'offre : Appel d'offre.

Critères de l'offre : Mise en concurrence.

Contexte & Informations générales :

- Musée de la Résistance nationale (MRN) à Champigny-sur-Marne – Service Conservation des collections.
- Appel à candidature pour la réalisation de travaux de conservation curative de pièces de la collection de textiles.
- Préparation des collections dans le cadre du renouvellement du MRN et de la création du nouveau parcours d'exposition permanente.
- Sélection des candidats sur dossier.

Missions :

Cf. Cahier des charges.

Profil :

Professionnels de la conservation-restauration habilités à travailler sur les collections des Musées de France.

Contacts & Informations complémentaires :

- Modalités de candidature : visite sur rendez-vous + dossier.
- Date limite d'envoi des candidatures : 15 juillet 2020.

Personnes à contacter & coordonnées, pour renseignements et envoi des candidatures :

Camille Thomas, Attachée de conservation, camille.thomas@musee-resistance.com et Agathe Demersseman, Chargée des collections, agathe.demersseman@musee-resistance.com

01 49 83 90 94

Musée de la Résistance nationale (MRN)
Travaux de conservation curative de textiles
Cahier des charges

1. Objet

1.1. Objet de l'appel d'offre

Travaux de conservation curative de trois pièces textiles du Musée de la Résistance nationale.

1.2. Contexte

Dans le cadre du renouvellement et de la nouvelle implantation du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne (MRN), qui a reçu l'appellation « Musée de France » en 2002, une campagne de conservation préventive et de conservation curative des collections patrimoniales a débuté à l'automne 2018 en vue de la mise en place d'un nouveau parcours d'exposition permanente. Actuellement, le musée est partiellement ouvert au public, qui peut y découvrir l'évolution du chantier scénographique.

1.3. Présentation des biens

Les biens, conservés en réserve et prochainement exposés dans les salles d'exposition permanente, sont principalement issus de donations. Les principales altérations, telles que plis, taches, déchirures et décolorations sont liées avant tout à l'usage quotidien des objets durant la Seconde Guerre mondiale et les années qui ont suivi, mais aussi aux manipulations ultérieures et à la nature intrinsèque de certains matériaux constitutifs de mauvaise qualité.

Actuellement, le vieillissement spontané de ces matériaux, ainsi que les anciens conditionnements et stockages non adaptés, imposent non seulement un entretien généralisé, mais aussi une stabilisation des altérations et des préconisations de conservation afin de réduire tous les facteurs de dégradation physico-chimique, comme l'exposition et la permanence dans un microclimat favorisant l'oxydation et la pollution, et de prolonger leur durée de vie.

1.4. Informations administratives

Le siège du Musée de la Résistance nationale se situe au 88, avenue Marx Dormoy, 94500 Champigny-sur-Marne. Le nouveau musée, dans lequel sont conservés les biens décrits, se situe au 40, quai Victor Hugo, 94500 Champigny-sur-Marne.

2. Biens concernés

Les trois pièces textiles font partie d'un unique lot.

2.1. Caractéristiques détaillées et présentation des biens

- « Mouchoir » commémoratif de la *Eighth Army*
Afrique du Nord, 1943
Mouchoir brodé et imprimé, passementerie, fibres synthétiques (?), 48 x 44 cm
N° d'inventaire : DRAP_55

Ce « mouchoir », pièce textile commémorative, a été édité avant la victoire finale de la *Eighth Army* sur l'*Afrika Corps* (mai 1943). Sur la face, des inscriptions et dessins imprimés à l'encre bleue évoquent cette victoire. Une passementerie encadre le « mouchoir », témoignant de sa fonction décorative. Par la suite, le mouchoir a sans doute été exposé chez des particuliers comme trophée et souvenir.

Ce « mouchoir », actuellement conservé en réserve, sera exposé verticalement dans les salles du musée (maintien par aimants).

- Mouchoir à grille de codes
Nord-ouest de la France, Seconde guerre mondiale
Viscose (?), 27,5 x 17 cm
N° d'inventaire 2015.29.02

Ce mouchoir a appartenu à la résistante Brigitte Friang lorsqu'elle était adjointe au responsable du Bureau des Opérations Aériennes pour le nord-ouest de la France. Ce type de mouchoir, présentant des lignes de codes, permettait de crypter les messages radio entre les services de la France libre et la résistance intérieure en France. Après utilisation d'une ligne de code, celle-ci était supprimée par découpage ou effilochement du mouchoir.

Le mouchoir, actuellement conservé en réserve, sera exposé verticalement ou sur un plan incliné dans les salles du musée (maintien par aimants).

- Brassard des F.F.I.
Paris, 1944
Fibres synthétiques (?), 41 x 7,5 cm
N° d'inventaire : 2015.83-01

Ce brassard est composé d'une bande tissée sur laquelle a été cousu un drapeau tricolore tissé à motifs imprimés noirs (croix de Lorraine et sigle « F.F.I. »). Trois tampons circulaires (« Secrétariat général des Beaux-arts - Cabinet ») ont été faits sur le brassard.

Ce brassard, actuellement conservé en réserve, sera exposé horizontalement ou avec mise en forme.

2.2. Objectifs du traitement de conservation

Les objectifs du traitement de ces biens qui seront présentés au public ou conservés en réserve sont doubles : assurer un état de conservation satisfaisant sur la plus longue durée, offrir une bonne lisibilité lors de leur exposition. Du fait de leur valeur historique, un soin particulier devra être apporté afin de conserver les traces du vécu des pièces.

Pour cela, le traitement des biens comprend :

- le nettoyage préalable ;
- la résorption des déformations ;
- la consolidation généralisée et/ou localisée des lacunes et/ou des déchirures selon les besoins ;
- le refixage de fils ;
- la vérification de la présence de nuisibles et/ou de contaminations ;
- des préconisations d'exposition, de conditionnement et de stockage adaptés à l'exposition et à la mise en réserve ;
- le montage sur support en vue de l'exposition selon les besoins.

2.3. Lieux de restauration

Les interventions se feront chez le prestataire (assurance obligatoire). Celui-ci devra alors au préalable justifier de ses capacités d'accueil et de la qualité de l'atelier ou du plateau technique dont il dispose (équipement de sécurité pour les biens et personnes, etc.).

L'acheminement des objets à l'aller comme au retour de l'atelier du prestataire sera réalisé par le commanditaire (MRN).

3. Choix et validation des travaux

3.1. Sélection du prestataire

Les critères de sélection des prestataires tiendront compte de l'expérience professionnelle, de la disponibilité temporelle et de la méthodologie d'intervention proposée dans le respect des principes déontologiques dictés par le code éthique professionnel émis par la Confédération européenne des organisations de conservation-restauration (ECCO).

Les techniques et les matériaux employés seront en conformité avec les normes de conservation actuelles et respecteront les règles d'innocuité, de stabilité et de réversibilité.

Le MRN s'engage à évaluer les différentes propositions sans distinction ni discrimination et à sélectionner le prestataire dans le seul intérêt de ses collections.

Le présent cahier des charges permet la mise en concurrence légitime de tout professionnel habilité à travailler sur les collections des Musée de France.

3.2. Recommandations concernant les devis des restaurateurs

Tous les devis devront être détaillés.

Ils feront mention du constat global des collections avant travaux et préciseront les méthodes et les techniques d'intervention préconisées (protocoles, produits utilisés, etc.).

Les devis indiqueront aussi le temps estimé pour le traitement.

Les prestataires sont tenus de venir consulter sur place les collections à traiter, en prenant rendez-vous auprès de Camille Thomas et Agathe Demersseman par courriel (camille.thomas@musee-resistance.com ; agathe.demersseman@musee-resistance.com) ou au 01 49 83 90 94.

A la suite des visites, l'ensemble du dossier comportant le projet de restauration, les propositions chiffrées (devis) et les références professionnelles devra être adressé par courriel à l'attention d'Agathe Demersseman.

3.3. Suivi scientifique et technique

Le suivi scientifique et technique ainsi que la validation des travaux de restauration seront réalisés par :

- Thomas Fontaine, directeur du MRN ;
- Agathe Demersseman, chargée des collections.

4. Obligations du prestataire

Les interventions devront être réalisées par un restaurateur ou une équipe de restaurateurs présentant des qualifications en conformité avec le Code du Patrimoine (livre IV, titre 5, chap. 2, article L.452-1) et spécialisés dans la restauration de textiles. Tous les restaurateurs intervenants devront présenter les conditions de diplôme et d'habilitation requises.

Les rapports de restauration devront être présentés sous forme de fiche technique, par objet, composée d'un maximum de 3 pages (police 12 Times New Roman, interligne simple) hors photographies, décrivant de manière synthétique les étapes du traitement et détaillant les produits utilisés.

Aucune version papier n'est demandée.